



**COMMUNE
D'EPIAIS-RHUS
(95810)**

Date de convocation :
26/09/2023

Date d'affichage :
26/09/2023

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 9
VOTANTS : 14

OBJET :

**Adhésion Cinérural 60 :
convention**

Certifié exécutoire par le Maire,
compte tenu de la transmission
en préfecture, le :
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 17/10/2023

Reçu en préfecture le 17/10/2023

Publié le

ID : 095-219502135-20231003-202023-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 20/2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trois octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.

Étaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, Angelo NORIS, adjoints au Maire, Christian SCHMUTZ, Brigitte FESSY, Sylvia DURAND, Eric SAUVE, Christian BOUCLY, conseillers municipaux

Absents représentés : Elodie HARDY pouvoir à Angelo NORIS, Emilie VALETTE pouvoir à Brahim MOHA, Eric CATHELINAUD pouvoir à Eric SAUVE, Philippe PELLÉ pouvoir à Christian BOUCLY; Maëva RESSOUCHES pouvoir à Brigitte FESSY

Absente : Véronique PARENT

Le quorum est atteint.

Mme Sylvia DURAND a été désignée secrétaire de séance

Vu le courrier de l'Association Cinérural 60 relatif au renouvellement de l'adhésion pour 2024 et à la signature d'une convention.

Considérant que l'Association Cinérural 60 permet la diffusion dans nos communes rurales de films récents plusieurs fois par an selon la formule choisie.

Considérant que la commune a choisi d'adhérer pour 2023 à la formule D pour 9 séances annuelles pour 1500 €. Le Département subventionnait à hauteur de 400 €, le foyer rural à hauteur de 500 € et la commune prenait 600 € à sa charge.

Le Maire fait part au Conseil municipal de l'augmentation tarifaire prévue pour 2024, à savoir 1725 € pour 9 dates au lieu de 1500 €.

Le Foyer rural a accepté d'augmenter sa participation passant de 500 € à 662,50 € pour 2024.

Le Maire informe que nous sommes en attente de l'accord de subvention par le Département du Val d'Oise. Si le Conseil départemental du Val d'Oise ne subventionnait plus le cinéma, nous changerions de formule, afin de limiter le coût pour la commune, à savoir 7 dates pour 1293,75 € (financement à part égale par la commune et le Foyer rural).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à signer la convention avec Cinérural 60

SOLLICITE l'aide du Département dans le cadre du déploiement cinéma en Val d'Oise.

DIT que sans la subvention du Conseil départemental, la commune changera de formule d'adhésion pour réduire le coût annuel

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Brahim MOHA

